



RAPPORT D'ACTIVITES DE LA DIRECTION REGIONALE DU BUDGET ET DES FINANCES DE LA REGION DE LA ME

Deuxième Trimestre 2025

JUILLET 2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- I. GESTION ADMINISTRATIVE DE LA DRBF-ME**
- II. SITUATION BUDGETAIRE**
- III. POINT DES ACTIVITES DE LA SOUS-DIRECTION**

CONCLUSION

INTRODUCTION

La politique de redynamisation du fonctionnement de la Direction Générale du Budget et des Finances a été marquée par de nombreuses réformes dont la création des services déconcentrés. Ainsi, le décret n°2021-800 du 08 décembre 2021 portant organisation du Ministère des Finances et du Budget créé à travers son article 121, des Directions Régionales du Budget et des Finances dans les régions administratives de la Côte d'Ivoire. Ces directions régionales qui ont rang de direction d'administration centrale, sont rattachées au Directeur Général du Budget et des Finances.

Elles sont chargées en région de la mise en œuvre des missions dévolues à la Direction Générale du Budget et des Finances, par un transfert progressif de ses compétences. Il découle de cette position administrative, que les Directions Régionales du Budget et des Finances mettent en œuvre en Région, une partie des prérogatives dévolues à la Direction Générale. En attendant de mener cette réforme à son terme, 24 Directions Régionales ont été créées. Ces créations concrétisent la politique de déconcentration des Services de la Direction Générale du Budget et des Finances avec pour objectifs principaux la coordination des services et la mise à disposition des usagers d'un service de qualité.

Pour atteindre les objectifs qui leur ont été assignés, les Directions Régionales du Budget et des Finances assurent la gestion de la solde des Fonctionnaires et Agents de l'Etat ainsi que le suivi de l'exécution budgétaire des unités administratives des ministères et collectivités territoriales de leur zone de compétence respective.

Ces missions qui intègrent le Plan d'Actions Stratégiques de la Direction Générale du Budget et des Finances font l'objet d'un suivi trimestriel conformément aux orientations de la Direction Générale. C'est dans ce cadre que s'inscrit la production du présent rapport, qui porte sur la gestion au deuxième trimestre 2025 de la Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région de la Mé (DRBF).

Pour rappel, la ville d'Adzopé, Chef-lieu de Région, est située à 105 km au Nord de la ville d'Abidjan et comprend les Départements suivants :

- Adzopé ;
- Alépè ;
- Akoupé ;
- Yakassé-Attobrou.

Le présent rapport qui concerne aussi la gestion administrative et financière de la Direction Régionale du Budget et des Finances s'articule autour des points suivants :

- la gestion administrative et financière de la DRBF Mé ;
- la situation de l'exécution des crédits des services de la Région de la Mé ;
- et enfin, la gestion de la solde des Fonctionnaires et Agents de l'Etat.

I. GESTION ADMINISTRATIVE DE LA DRBF ME

La gestion Administrative dans cette section, consistera à faire le bilan des Ressources Humaines, Ressources Financières et présenter l'inventaire du matériel de travail (Mobilier de bureau, matériels informatiques, matériels roulants) de la Direction Régionale du Budget et des Finances de la Mé (Adzopé) au titre du deuxième trimestre 2025.

1.1. Gestion des ressources humaines

En matière de gestion des Ressources humaines, les DRBF gèrent les positions administratives des fonctionnaires et Agents de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) affectés dans leur zone de compétence. Les informations sont ensuite transmises à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux (DRHMG) en vue de l'actualisation du Fichier général des effectifs.

Ces mouvements portent principalement sur les entrées, le suivi et les sorties de carrière.

1.1.1. Description des effectifs de la DRBF- Mé

A. Répartition des effectifs par Département

Dans l'accomplissement de ses missions, La DRBF- Mé (Adzopé) dispose au 30 juin 2025, trente-neuf (39) Agents dont trente-un (31) Fonctionnaires soit 79,49%, deux (02) Contractuels soit 5,13% et six (06) Occasionnels soit 15,38%.

- Le Département d'Akoupé dispose de quatre (04) Agents dont deux (02) sont des Fonctionnaires, un (01) contractuel et un (01) Occasionnel.
- Le Département d'Alépé dispose de trois (03) fonctionnaires et un (01) Agent occasionnel.
- Le Département d'Adzopé dispose de trente-deux (32) Agents dont vingt-sept (27) fonctionnaires, un (01) agent occasionnel et quatre (04) contractuels.

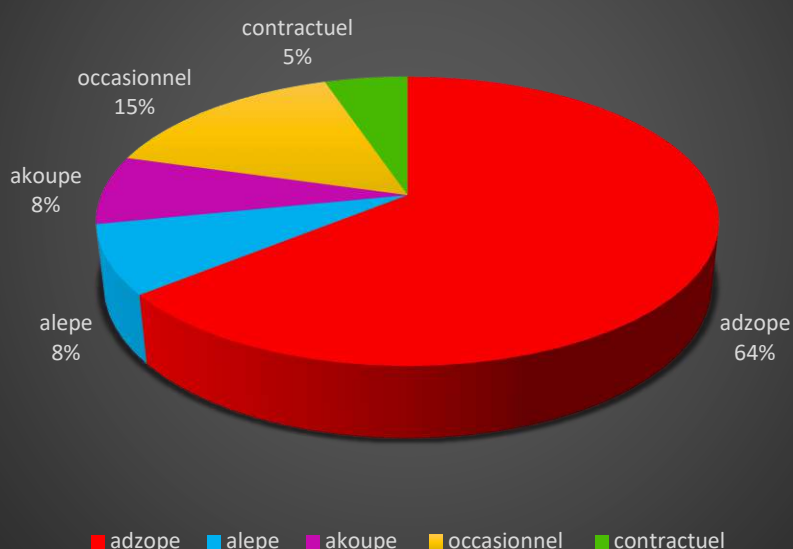
Le tableau 1 ci-dessous montre la répartition des Fonctionnaires et Agents de l'Etat par Département :

Tableau 1 : Répartition des effectifs de la DRBF Mé par Département

Département	Nombre d'Agents	Pourcentage (%)
Adzopé	25	64,10
Akoupé	3	7,69
Alépé	3	7,69
Yakassé-Attobrou	0	0
Occasionnels	6	15,38
Contractuels	2	5,13
Total	39	

Le graphique 1 illustre la répartition des effectifs

Répartition des fonctionnaires et agents de l'Etat des DRBF par Département (en nbre)



Source : DRBF ME

B. Répartition des effectifs par grade

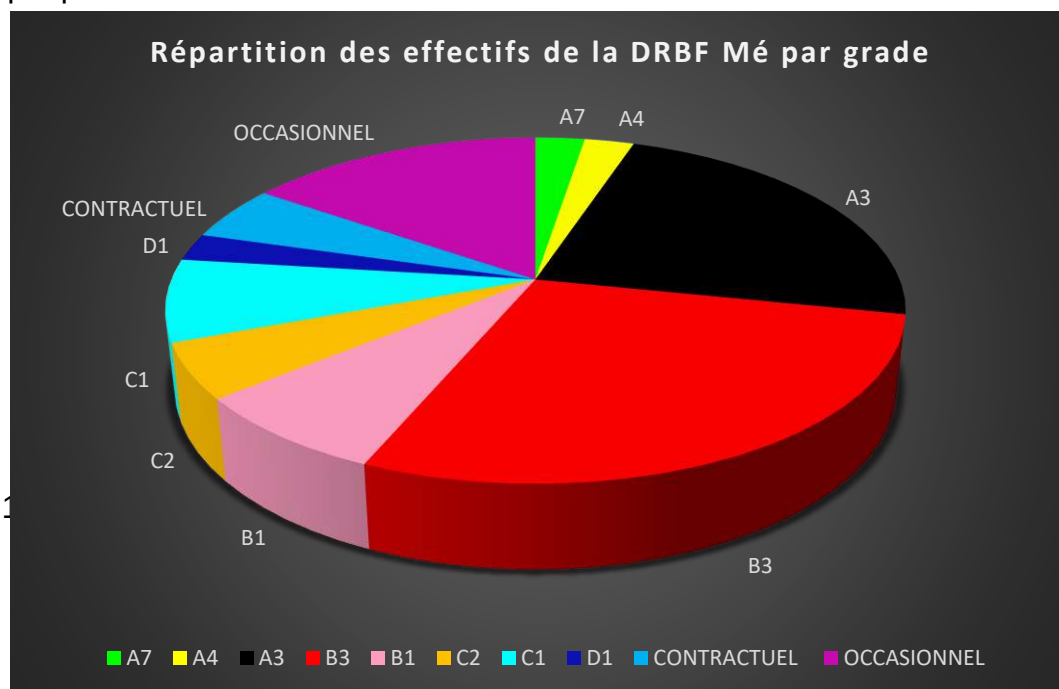
La répartition par grade montre que 79,49% des effectifs de la Région de la Mé est constitué des Fonctionnaires contre 15,38% d'Occasionnels et 5,13% de Contractuels. On observe que la majorité des Fonctionnaires présents sont de la catégorie B, grade B3. Ils représentent 28,21% des effectifs de la DRBF-Mé, contre 23,08% de Fonctionnaires du grade A3, 7,69% du grade C1, 5,13% du grade C1, 2,56% du grade D1 et enfin 5,12% de cadres supérieurs.

Tableau 2: Répartition des effectifs de la DRBF Mé par grade

Grade	Effectif	Pourcentage
A6	1	2,56
A4	1	2,56
A3	9	23,08
B3	11	28,21
B1	03	7,69
C2	02	5,13
C1	03	7,69
D1	01	2,56
Contractuels	02	5,13
Occasionnels	06	15,39
Total	39	100

Source : DRBF Mé

Graphique 2 :



Les entrées concernent les Fonctionnaires ou les Agents contractuels nouvellement affectés à la DRBF Mé par la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux (DRHMG).

Au 30 Juin 2025, la DRBF Mé a enregistré l'affectation de trois (03) nouveaux Agents. Il s'agit de :

- Un (01) Assistant SIGOBE dans les services du Contrôle Budgétaire auprès du CHR d'Adzopé et
- Deux (02) élèves du Cycle Moyen de l'ENA pour un stage de six (06) mois.

1.1.3. Naissances

La DRBF de la Mé a enregistré au cours du deuxième trimestre de l'année 2025, la naissance d'un (01) bébé du genre masculin.

1.1.4. Décès

La DRBF de la Mé n'a enregistré aucun décès au cours du deuxième trimestre de l'année 2025.

1.1.5. Sorties de carrières

Les sorties de carrière concernent les positions administratives dans lesquelles le Fonctionnaire ou Agent de l'Etat arrête définitivement sa carrière. Ainsi, au 31 décembre 2023, les sorties de carrière se présentent comme suit :

Tableau 3: Sortie de carrières

Position administrative	Nombre
Retraite	0
Décès	0
Révocation	0
Démission	0
Total	0

Aucune sortie de carrière n'a été enregistrée à la DRBF de la Région de la Mé au quatrième trimestre 2023.

1.1.6. Besoins en effectifs

En vue de renforcer les effectifs et de rendre les différents Services plus opérationnels, la DRBF Mé sollicite auprès de la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux, le recrutement de six (06) nouveaux Agents répartis par Emploi comme suit :

Tableau 4 : Besoins en effectif

Emplois	Grade	Effectifs
Agent Décompteur Solde pour Alépé et Akoupé (2 Départements)	C3	4
Adjoint Administratif pour le service courrier de la DRBF	C1 ou C2	2
Total		04

Outre les ressources humaines, la DRBF-Mé assure aussi la gestion du matériel de l'Etat (mobiliers de bureau, matériels informatiques et matériels roulants) mis à sa disposition.

1.2. Gestion du matériel

La situation matérielle de la Direction Régionale du Budget et des Finances (DRBF) de la Mé se présente comme suit :

1.2.1. Matériels informatiques

1.2.1. Matériels informatiques

ETAT DU MATERIEL INFORMATIQUE						
<i>Cabinet du Directeur Régional du Budget et des Finances</i>						
N° ORDRE	DESIGNATION (SERVICE)	NOMBRE DE MACHINES	NOMBRE IMPRIMANTE	NOMBRE ONDULEU R	ETAT	OBSERVATIONS
01	DRBF	01	01	01	bon	
02	SAF	01	01	01	bon	
03	Secrétaire du DR	01	01	01	bon	
04	Chargé d'Etudes	01	00	01	Bon	Acquisition en cours
<i>Sous-direction Suivi de l'exécution Budgétaire (Adzopé)</i>						
01	Sous-directeur	01	01	01	bon	
02	Chef de Service des Opérations Budgétaires	01	01	01	bon	
03	Chef de Service Assistance Technique	01	01	01	bon	
04	Secrétaire du Sous-directeur	01	01	01	bon	
05	Opératrice de Saisie 01	01	01	01	bon	
06	Opératrice de Saisie 02	01	01	01	bon	
07	Opératrice de Saisie 03	01	01	01	bon	
08	Assistant SIGOBE	01	01	01	bon	
<i>Suivi Exécution AKOUPÉ</i>						
01	Assistant SIGOBE	01	01	01	bon	
02	Opératrice SIGOBE	01	01	01	Bon	
<i>Suivi Exécution ALEPE</i>						
01	Assistant SIGOBE	01	01	01	bon	
02	Opérateur de saisie 1	01	01	01	Bon	
03	Opérateur de saisie 2	01	01	01	Bon	

ETAT DU MATERIEL INFORMATIQUE						
Sous-direction Solde (Adzopé)						
N° ORDRE	DESIGNATION (SERVICE)	NOMBRE DE MACHINES	NOMBRE IMPRIMANTE	NOMBRE ONDULEUR	ETAT	OBSERVATIONS
01	Sous-directeur	01	01	01	bon	
02	Chef de Service du Traitement	01	01	01	bon	
03	Chef de Service des indemnités non Permanent	01	01	01	bon	
04	Secrétaire du Sous- directeur	00	00	00		Acquisition en cours
05	Opératrice 1 du Traitement	01	01	01	bon	
06	Opératrice 1 du Traitement	01	00	01	bon	Acquisition en cours
07	Opératrice 1 des indemnités non Permanent	01	01	01	bon	
08	Opératrice 2 des indemnités non Permanent	03	03	03	bon	
09	Opératrice 3 des indemnités non Permanent	00	00	00	00	Acquisition en cours
Solde AKOUPE						
01	Opérateur des Traitements	00	00	00		Pas d'agent
02	Opérateur des Indemnités	00	00	00		
Solde ALEPE						
01	Opérateur des Traitements	00	00	00		Pas d'agent
02	Opérateur des Indemnités	00	00	00		

1.2.2. Mobiliers de bureau

ETAT DES MOBILIERS DE BUREAU						
<i>Cabinet du Directeur Régional du Budget et des Finances</i>						
N° ORDRE	DESIGNATION (SERVICE)	NOMBRE DE BUREAU	NOMBRE DE FAUTEUILS AGENT	NOMBRE DE CHAISES VISITEUR	ETAT	OBSERVATIONS
01	DRBF	01	01	02	bon	

02	SAF	01	00	02	bon	Acquisition budget 2025
03	Secrétaire du DR	01	01	04	bon	Acquisition budget 2025
04	Service Courrier 1 Transmission	01	00	02		Acquisition budget 2025
05	Service Courrier 2 Transmission	00	00	00		Acquisition budget 2025

Sous-direction Suivi de l'exécution Budgétaire (Adzopé)

01	Sous-directeur	01	01	02	bon	
02	Chef de Service des Opérations Budgétaires	01	01	02	bon	
03	Chef de Service Assistance Technique	01	01	02	bon	
04	Secrétaire du Sous-directeur	01	01	02	bon	
05	Opératrice de Saisie 01	01	01	04	bon	
06	Opératrice de Saisie 02	01	01			
07	Opératrice de Saisie 03	01	01			
08	Assistant SIGOBE	01	01	02	bon	

Suivi Exécution AKOUE

01	Assistant SIGOBE	01	01		bon	
02	Opératrice SIGOBE	01	01		Bon	

Suivi Exécution ALEPE

01	Assistant SIGOBE	01	01		bon	
02	Opérateur de saisie 1	01	01		Bon	
03	Opérateur de saisie 2	01	01		Bon	

ETAT DES MOBILIERS DE BUREAU

Sous-direction Solde (Adzopé)

N° ORDRE	DESIGNATION (SERVICE)	NOMBRE DE BUREAU	NOMBRE DE FAUTEUILS AGENT	NOMBRE DE CHAISES VISITEUR	ETAT	OBSERVATIONS
01	Sous-directeur	01	01	02	bon	

02	Chef de Service du Traitement	01	01	02	bon	
03	Chef de Service des indemnités non Permanent	01	01	02	bon	Acquisition matériels budget 2025
04	Secrétaire du Sous- directeur	00	00	00		Réalisé budget 2025
05	Opératrice 1 du Traitement	01	01	02	bon	
06	Opératrice 1 du Traitement	01	01	02	bon	
07	Opératrice 1 des indemnités non Permanent	01	01	02	bon	
08	Opératrice 2 des indemnités non Permanent	03	03	02	bon	
09	Opératrice 3 des indemnités non Permanent	00	00	02	00	Réalisé budget 2025
Solde AKOUE						
01	Opérateur des Traitements	00	00	00		Pas d'agent
02	Opérateur des Indemnités	00	00	00		
Solde ALEPE						
01	Opérateur des Traitements	00	00	00		Pas d'agent
02	Opérateur des Indemnités	00	00	00		

1.2.3. Matériels roulants

Pour l'accomplissement de ses missions, la Direction Régionale du Budget et des Finances de la ME dispose de deux (02) véhicules et de quatre (04) motos dont les détails se trouvent dans le tableau ci-après:

Tableau 7 : répartition des véhicules par département

ETAT DU MATERIEL ROULANT							
LOCALITE ADZOPE							
N° ORDRE	DESIGNATIONS	MARQUE/ TYPE	DATE DE RECEPTION	DATE DE MISE EN SERVICE	BENEFICIAIRE	QUANTITE (nombre)	OBSERVATIONS
01	Véhicule de fonction D 30 0112	Mitsubishi	09/09/2024		Directeur Régional	01	Neuf

02	Véhicule de liaison D 30 0268	Mitsubishi L200	18/02/2025	21/03/2025	DRBF	01	Neuf
03	Moto D69 0002	Camico 50 CC	23/04/2025	21/03/2025	AT	01	Neuf
LOCALITE AKOUPE							
01	Moto D69 0032	Camico 50 CC	01/04/2025	21/03/2025	AT	01	Neuf
LOCALITE ALEPE							
01	Moto D 69 647	Camico 49 CC	06/09/2022	20/09/2022	AT	01	Bon état

1.3. Gestion des ressources financières

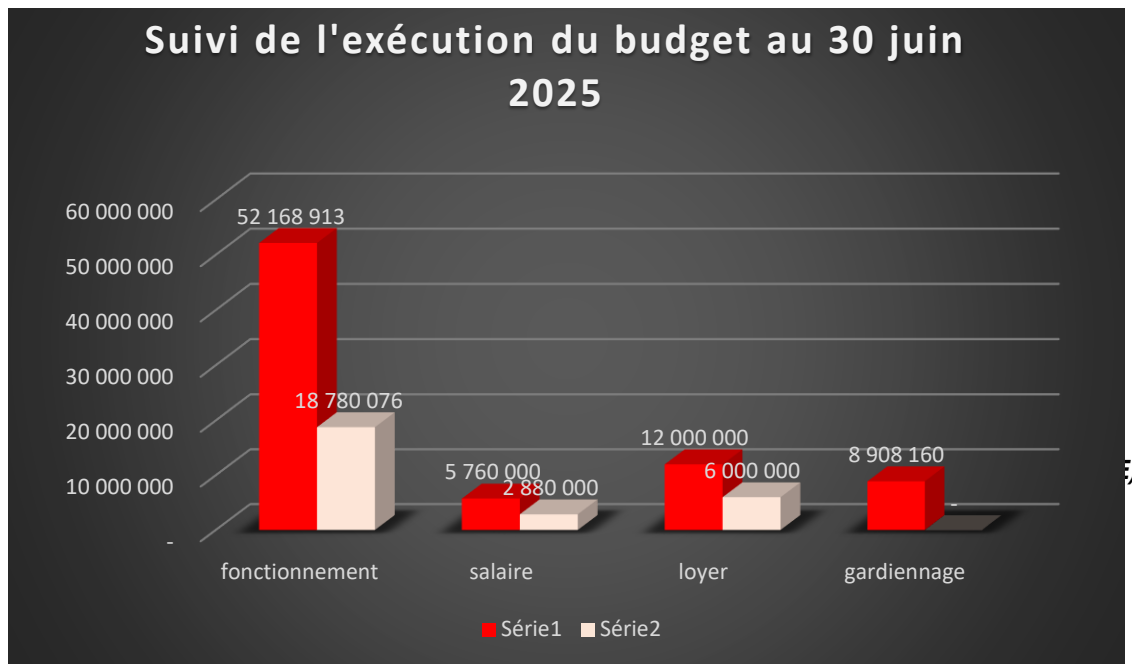
1.3.1 : Le budget de la DRBF

En termes de ressources financières, le tableau ci-dessous retrace le budget de la DRBF au cours de l'année 2025.

Tableau 8

PRESENTATION DU BUDGET DE LA DRBF					
ANNEE	NATURE DU BUDGET	BUDGET INITIAL	BUDGET FINAL	MONTANT EXECUTE	OBSERVATION
Juin 2025	Fonctionnement	52 168 913		18 780 076	36 %
	Salaire	5 760 000		2 880 000	50 %
	Loyer	12 000 000		6 000 000	50 %
	Gardiennage	8 908 160		00	00 %
TOTAUX		78 837 073		27 660 076	35,09 %

Source : SIGOBE



2. Suggestions et recommandations

Les coupures intempestives et répétées du courant électrique endommagent nos matériels informatiques et climatiseurs de type split.

Ainsi, en vue de permettre à la Direction Régionale du Budget et des Finances de la Mé d'assumer correctement ses missions, il faut :

- Un groupe électrogène destiné à pallier les coupures intempestives du courant ;
- Engager les travaux HTA-BT (H61-50 KVa-33 KV) en vue d'améliorer l'alimentation en électricité de la DRBF et stabiliser le courant électrique afin de sauvegarder le matériel informatique et bureautique.

II. SITUATION BUDGETAIRE

Cette partie présente le point des activités de suivi de l'exécution budgétaire des Services déconcentrés et des Collectivités territoriales.

1.1. Suivi de l'Exécution Budgétaire

Cette section présente la situation globale des crédits et la situation de leur exécution par les Services déconcentrés et les Collectivités décentralisées.

1.1.1. Description des crédits globaux

La dotation totale de la région de la Mé s'élevait à 2,4 milliards de FCFA au premier trimestre 2025.

Ce montant se présente exclusivement en dépenses de fonctionnement des unités administratives de la Région. En effet, aucun projet d'investissement porté par les services administratifs n'est prévu. La répartition des allocations budgétaires par département se présente comme suit :

Tableau 1 : Répartition des crédits par département

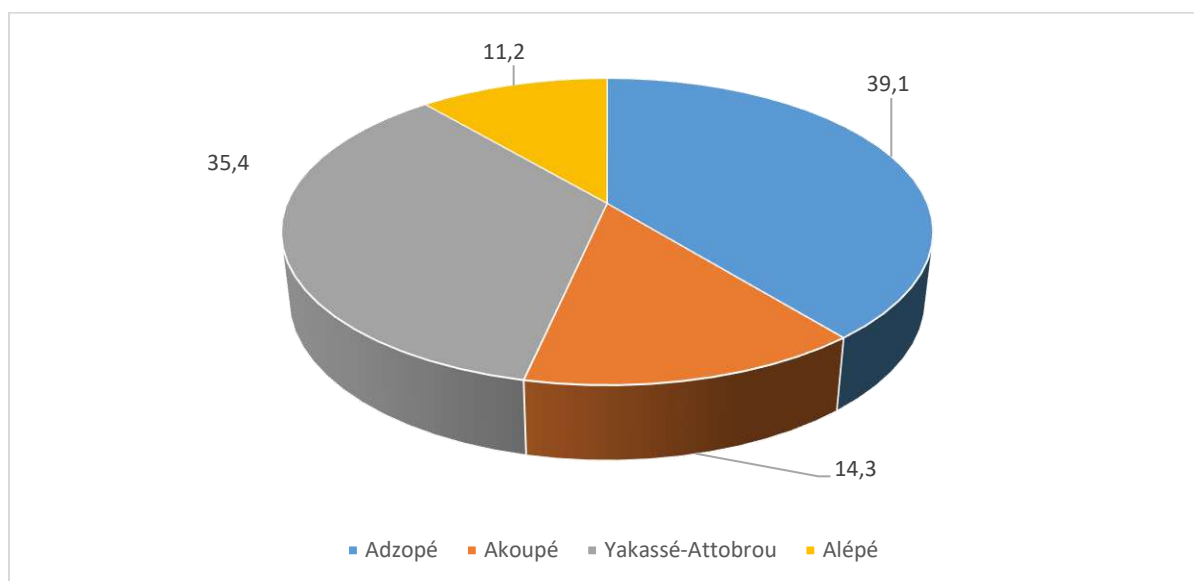
(en millions de FCFA)

Département	Budget actuel	Pourcentage (%)
Adzopé	922	39,1
Akoupé	337	14,3
Yakassé-Attobrou	833,2	35,4
Alépé	264,5	11,2
TOTAL	2356,7	100%

Source : SIGOBE

La dotation budgétaire du département d'Adzopé est la plus élevée des quatre départements que compte la Région de la Mé. Elle s'élève désormais à 922 millions de FCFA soit 39,1 % du Budget Régional contre 337 millions de FCFA pour le Département d'Akoupé soit 14,3 %, 264,5 millions de FCFA pour le Département d'Alépé soit 11,2% et enfin 833,2 millions de FCFA pour le Département de Yakassé-Attobrou soit 35,4 % de la dotation globale de la Région.

Graphique 1 : Répartition du Budget Régional par Département (%)



Source : SIGOBE

1.1.2. Suivi de l'exécution du budget des services déconcentrés

Les services déconcentrés de la Région de la Mé ont exécuté leur budget en tenant compte du taux de régulation au premier trimestre 2025 fixé à 17,5%.

L'analyse que nous présentons dans le présent rapport porte sur les dépenses de fonctionnement.

Ainsi, au premier trimestre 2025, sur un budget total de 2,36 milliards de FCFA, 75,9 millions de FCFA ont été engagés soit un taux d'engagement de 3,2,1%. Sur ce montant engagé, 21,9 millions de FCFA ont été liquidés soit un taux d'exécution du budget de 0,9% et 3,7 millions de FCFA ont été ordonnancés soit un taux de mandatement de 0,2%. Le tableau suivant montre les différentes tendances décrites plus haut :

Tableau 2 : Situation d'exécution des crédits globaux de la Région
(en millions de FCFA)

	Budg et actuel	Engageme nt	Liquidatio n	Ordonnan cement	PEC	MER (Mise en Règleme nt)	TX EX.
Total	2 356,7	237,4	231,2	221,9	198,2	83,0	9,8

1.1.3. Suivi de l'exécution du budget des Collectivités territoriales

Les Collectivités territoriales concernées sont la Commune et le Conseil Régional d'Adzopé, qui utilisent actuellement le SIGESCOD. Toutefois, nous constatons que l'exécution du budget de ces collectivités s'effectue principalement en opération de régularisation ; ce qui signifie que le SIGESCOD n'est pas utilisé en temps réel par ces collectivités qui disposent d'un autre applicatif pour l'exécution de leur budget. Nonobstant cet état de fait, les budgets primitifs et les programmes triennaux ont été saisis et transmis. Le point des opérations budgétaires réalisées dans le SIGESCOD se présente comme suit :

Tableau 3 : Statistiques

Collectivités	Nature de dépense	Nombre d'engagements	Nombre de mandats	Montants en FCFA
Région de la Mé	Biens et services	400	400	97 501 025
	Investissement	0	0	0
Commune d'Adzopé	Biens et services	185	185	22 885 928
	Investissement	0	0	0

1.2.1. Préparation des Rentrées budgétaires

Au titre de la préparation des Rentrées budgétaires, des courriers ont été soumis à la signature de Monsieur le Directeur régional du Budget et des Finances, à l'intention des Préfets des quatre Départements, ainsi qu'un projet de budget d'un montant total de 1,04 millions de FCFA. Le Chronogramme des rentrées budgétaires est le suivant :

Départements	Dates
Adzopé	12 mai 2025
Akoupé	13 mai 2025
Yakassé-Attobrou	15 mai 2025
Alépé	20 mai 2025

Sur les quatre étapes programmées, trois ont été réalisées à Adzopé, Yakassé-Attobrou et Alépé. Celle d'Akoupé n'a pu être réalisée faute de suite au courrier adressé à la Préfecture dudit Département.

1.2.2. Activités de formation et d'Assistance technique des acteurs du circuit de la dépense publique

1.2.3.

La formation des acteurs de la dépense publique consiste à procéder à un renforcement périodique de leurs capacités sur des thématiques liées à l'exécution des dépenses publiques. L'objectif étant de favoriser une bonne appropriation des outils du système d'information budgétaire.

Au 30 juin 2025, aucune activité de formation des acteurs de la dépense publique n'a été organisée dans la Région de la Mé. Aucun besoin n'a été exprimé dans ce sens par les Gestionnaires de crédits et les Ordonnateurs.

Quant à l'assistance technique, elle fait référence aux appuis techniques opérationnels apportés aux Gestionnaires de crédits et Ordonnateurs secondaires au cours de l'utilisation du SIGOBE. Cette activité connaît également un ralentissement en raison du bon fonctionnement du Système et de l'aptitude croissante des acteurs à son utilisation depuis les dernières sessions de formations de 2024. Au cours du deuxième trimestre 2025, les Services ont réalisé treize (13) opérations d'assistance sur toute l'étendue de la Région, retracées dans le tableau ci-après :

Opérations	Nombre	Fréquence (%)
Enrôlement	05	38,5
Activation de compte	01	7,7
Correction assignation	02	38,5
Déverrouillage de compte	05	15,3
TOTAL	13	

III. POINT DES ACTIVITES DE LA SOUS-DIRECTION DE LA SOLDE

Assurer la prise en charge des dépenses de personnel de la région de la Mé, tout en ayant pour souci permanent la maîtrise de la masse salariale, reste le cadre global dans lequel s'inscrivent les activités de la Sous-direction de la Solde. Cela passe donc par l'amélioration de la productivité des Services d'une part, et d'autre part, par l'amélioration de la qualité du service aux usagers.

Tenant compte de ce qui précède, le présent rapport qui est un compte rendu quantitatif et qualitatif de l'activité des services au deuxième trimestre 2025, s'articule autour des résultats obtenus et expose quelques difficultés.

I-Rappel des activités prévues au titre de l'année 2025 et Présentation des résultats obtenus

I-1- Rappel activités prévues

Les quatre actions prévues dans le programme d'activités 2025 de la sous-direction de la solde se déclinent comme suit :

- La poursuite de l'amélioration de la productivité des Services avec pour objectif opérationnel la prise en charge au niveau local des demandes des usagers/clients ;
- La poursuite des contrôles ciblés afin d'assainir le fichier régional avec pour objectif opérationnel la maîtrise des effectifs par Département ;
- Le renforcement de la communication institutionnelle dont l'objectif opérationnel est de faciliter l'accès des usagers aux informations et aux Actes ;
- Et enfin le déploiement des Services de la Solde dans tous les Départements de la Région de la Mé qui vise à rapprocher les Services de la Solde des Fonctionnaires et Agents de l'Etat dans ces différents Départements.

Après le rappel des activités prévues et inscrites au Plan d'Action de 2025, il convient de procéder à l'analyse au deuxième trimestre, des résultats obtenus.

I-2- Présentation des résultats obtenus

Du 01 Avril au 30 juin 2025, le point des principales activités se présente comme suit :

I-2-1- Mise à jour du Fichier Solde

Elle se fait au fur et à mesure que la Sous-Direction de la Solde est sollicitée par les Fonctionnaires et Agents de l'Etat pour divers motifs, notamment les retraits de bulletins ou la prise en charge d'un dossier.

Ainsi pour ce deuxième trimestre 2025, ce sont au total cent **trente-trois (133)** Fonctionnaires et Agents de l'Etat qui ont été intégrés au Fichier régional.

I-2-2- Au titre de la communication institutionnelle

La communication institutionnelle est une action permanente, marquée d'abord par la réception physique des usagers clients qui sollicitent les Services soit pour des explications ou des conseils, soit encore pour de l'accompagnement.

Aussi, au cours de ce deuxième trimestre, lors des réunions budgétaires notamment à Yakassé-Attobrou et à Alépé, des communications ont été faites à l'attention des Chefs de Services sur les activités de la Solde en région.

En outre, à la faveur des journées Régionales de la Fonction Publique tenues du 25 au 28 juin 2025 à Adzopé, la Sous-Direction a animé un stand. Elle a pu ainsi présenter les prestations fournies par la sous-direction de la solde de la Mé.

Toutes ces actions avaient pour but de faciliter l'accès des usagers aux informations et aux Actes.

I-2-3- Récapitulatif des dossiers traités au cours du deuxième trimestre 2025

Le point des dossiers traités s'établit comme suit :

- **Déplacements temporaires** : pour le deuxième trimestre, **cinq cent soixante (560)** feuilles de déplacements temporaires ont été réceptionnées, dont 14 rejetées et 546 traitées et transmises sur 22 bordereaux à la Paierie Générale des Affaires Economiques (PGAÉ) pour visa. Les feuilles frappées par la déchéance quadriennale, Les cas de double emploi, l'absence de visa du Contrôleur Financier constituent l'essentiel des motifs de rejets.
- **Allocations familiales** : **cinquante-huit (58)** demandes d'allocations familiales ont été traitées au cours de ce trimestre. Notons par ailleurs que cinq (05) Cas de rejets pour divers motifs ont été constatés.
- **Mandats ordinaires, mariage et dossiers dédiés** : **06 (six) dossiers de mandats ordinaires** ont été réceptionnés, traités et transmis sur un bordereau à la Paierie Générale des Affaires Economiques. **Vingt (20) dossiers de demande de changement de situation matrimoniale** ont été réceptionnés. Dix-neuf (19) ont fait l'objet de traitement tandis qu'un (01) a été rejeté pour motif de dossier incomplet. Pour ce qui concerne les dossiers dédiés, ce sont 02 requêtes portant sur des arrêts de précompte syndical qui ont été acheminées à la Direction de la Solde pour suite à donner. Notons que les dossiers dédiés sont des dossiers de solde dont le traitement relève de la compétence exclusive d'un Service de la Direction de la Solde.

I-2-2-4- Situation des bulletins imprimés et autre acte à céder

Le point des bulletins et des actes à céder se présente comme suit :

- **Mille cinq cent quatorze (1 514)** bulletins de solde, tous mois confondus ont été imprimés par la sous-direction de la solde ;
- **Cinquante-deux (52)** demandes d'Attestation de non révocation de domiciliation de salaire ont été satisfaites au cours de ce deuxième trimestre ;

- **01** requête de Certificat de cessation de paiement (CCP) a été également prise en charge.

I-2-2-5- Domiciliation de salaire

Dans le but de réduire les arrêts de salaires des nouveaux Fonctionnaires pour défaut de domiciliation, la Sous-Direction de la solde transmet mensuellement des dossiers de mise en banque à la Direction de la solde.

Pour ce deuxième trimestre, ce sont **trois (03)** dossiers qui ont fait l'objet de transmission et pris en compte par la Direction de la solde.

I-2-2-6- Gestion des Bons de caisse

Pour ce second trimestre, ce sont **20 (vingt)** Bons de caisse d'un montant de **6 226 821 (six millions deux cent vingt-six mille huit cent vingt et un)** Francs CFA qui ont été acheminés à la Trésorerie Générale d'Adzopé.

II-Les difficultés liées à la gestion de la Solde et Propositions de solutions

II-1-Les difficultés liées à la gestion de la Solde

Les difficultés de la Sous-Direction de la Solde avaient été déjà énumérées dans le rapport du trimestre précédent. Les solutions n'ayant pas encore été trouvées jusque-là, il convient dans un souci de constance, de réaffirmer ces mêmes difficultés. Elles concernent notamment la lenteur constatée du réseau informatique, l'insuffisance d'équipements et du personnel et les difficultés d'impression des bulletins des Fonctionnaires des EPN et de la Police.

II-1-1- La lenteur du réseau informatique

En ce qui concerne la lenteur du réseau informatique, force est de constater que le Service est désormais connecté au réseau Solde An 2000, toutefois, le débit reste très faible. Ce qui entraîne le ralentissement dans l'exécution du travail et oblige les agents à continuer à effectuer des missions sur Abidjan pour le traitement des dossiers reçus au cours du mois.

II-1-2- L'insuffisance d'équipements et du personnel

Il convient de faire remarquer que cette carence empêche d'ouvrir les Bureaux Annexes dans les Départements d'Akoupé, Alépé et Yakassé-Attobrou. Ce qui ne favorise pas le rapprochement des Services de la Solde des Fonctionnaires et Agents de l'Etat de ces localités.

II-1-3 Difficultés d'impression des bulletins de certaines catégories de Fonctionnaires

Dans les rapports précédents, la Sous-Direction de la Solde avait évoqué l'impossibilité d'imprimer les Bulletins de Solde des Fonctionnaires de Police de la Région de la Mé et ceux exerçant dans les Etablissements Publics Nationaux représentés dans la Région notamment, l'ONPC et l'Institut Raoul Follereau.

En réalité, cette contrainte met à mal l'un des principes de la politique qualité qui est la satisfaction du client, et par ricochet la satisfaction de l'intérêt général.

II-2- Propositions de solutions

Les solutions proposées dans le rapport précédent au niveau de la gestion Solde demeurent d'actualité. Ainsi, il convient de les rappeler.

II-2-1- En ce qui concerne lenteur du réseau informatique

En ce qui concerne la lenteur du réseau informatique, il est impérieux que la SNDI procède au relèvement du débit internet de la connexion de DRBF à Adzopé afin de faciliter sa fluidité. Ce qui permettrait une célérité dans la prise en charge des dossiers reçus

II-2-2- Au niveau de l'insuffisance d'équipements et du personnel

Pour ce qui est de l'insuffisance des équipements et du personnel, un appui de la Direction Générale serait nécessaire en termes de mobiliers, matériels informatiques et du personnel. Cet appui pourrait permettre l'extension du Service et assurer son bon fonctionnement.

II-2-3- En ce qui concerne les bulletins de solde des Fonctionnaires de Police et ceux des Etablissements Publics Nationaux (EPN)

Afin de rendre la Sous-Direction autonome, la Direction Générale devrait saisir la Direction de la Solde, à l'effet de la mise à disposition des Directions Régionales, du fichier des bulletins de solde des fonctionnaires de Police et ceux exerçant dans les EPN représentés en région en vue de leur délivrance sur place.

CONCLUSION

Les difficultés auxquelles fait face la Direction Régionale du Budget et des Finances de la Mé, sont essentiellement liées à la mauvaise qualité de l'électricité alimentant les locaux, et la lenteur du réseau informatique.

La haute hiérarchie a accordé la prise en charge d'une ligne électrique spéciale avec transformateur, ce qui va régler la question de l'intensité du courant.

Quant au problème de débit du réseau informatique, il vient d'être soumis à la Direction du Système d'Information Budgétaire.

Fait à ADZOPE le 22 juillet 2025

Le Directeur Régional du Budget et des Finances

MONTI Didier Yomi